

# Les locaux du Conseil de l'ordre du Vaucluse tagués rouge sang ? On va pas pleurer!

écrit par Christine Tasin | 29 septembre 2021



Des traces de peinture rouge sur les façades ont été constatées ce week-end. - DR





Des traces de peinture rouge sur les façades ont été constatées ce week-end. - DR



De la peinture rouge a été étalée sur les murs extérieurs de l'ordre des médecins de Vaucluse. - DR

Ils pleurent, ils brament, ils menacent... « *Vandalisme à*

*l'encontre du Conseil de l'Ordre ».* Ils, c'est le dit Conseil de l'Ordre, et le Préfet représentant zélé de Macron-Véran les assassins ! Oui, les assassins qui ont interdit de soigner les malades, qui ont interdit l'hydroxychloroquine, qui ont achevé nos vieux au Rivotrill, qui font mourir de tristesse nos vieux isolés, enfermés dans les Ehpad qui ne peuvent plus recevoir de visites, Pass Sanitaire oblige... alors, un peu de peinture rouge pour rappeler ces évidences, pour punir ces assassins, c'est plutôt gentil, je trouve.

**Oui, je trouve que les tagueurs ont été plutôt gentils, pas d'insultes, pas d'accusations, pas d'intrusion, pas de vandalisme, pas de vol, pas de destruction... juste un peu de peinture rouge à l'extérieur.** Certes ce n'est pas agréable de voir ses locaux tagués mais les braves gens qui voient les murs de leur maison ou magasin tagués régulièrement dans les villes n'ont pas droit à des articles ni à des condamnations officielles du préfet, eux. Tout le monde s'en tape.

Mais là, il y a désordre public. Pensez, on s'en prend à une institution complice de Macron et en plus au moment où il y a beaucoup de réticences devant la vaccination, notamment celles des soignants et autres salariés !

**Ils ne s'y sont pas trompés... Le Conseil de l'Ordre n'a pas de mots assez durs contre les anti-vaccin – « radicalisés » ! dans la lettre qu'il a envoyée aux médecins du Vaucluse :**

*Nous vous informons que les locaux du Conseil de l'Ordre des Médecins ont été vandalisés ce week-end.*

*De multiples jets de peinture rouges sont à déplorer, néanmoins sans intrusion.*

*Le Président du Conseil de l'Ordre, le Docteur Bernard ARBOMONT, a porté plainte ce matin.*

*Nous avons bien sûr prévenu les services de Police, la Préfecture, l'ARS, le Président du Conseil de l'Ordre National*

*ainsi que la presse.*

*Monsieur le Préfet ainsi que le Directeur de l'ARS, à qui nous avons fait part de notre inquiétude, nous ont exprimé leur plein soutien et ont condamné fermement ces actes de violence et d'intimidation au travers d'un communiqué de presse commun.*

*Nous espérons bien sûr que ces agissements resteront isolés ;*

*Cependant, face à la radicalisation des opposants aux vaccins, nous vous engageons à la plus grande vigilance.*

*En cas d'incivilité ou agression, n'hésitez pas à appeler les services de Police ou de Gendarmerie qui sont particulièrement sensibilisés à ce problème, ainsi que le Conseil de l'Ordre qui vous apportera toute l'aide nécessaire.*

*Soyez assurés que nous ne céderons pas à la menace et continuerons à remplir nos missions.*

**Anti-vaccin radicalisés ?** Apparemment ils ignorent le sens du mot, car si les anti-vaccin du Vaucluse étaient radicalisés, ils s'en seraient pris au cabinet, voire à la maison du Président du Conseil de l'Ordre, aux biens des médecins collabos, à leurs voitures, voire aux médecins collabos... Là on a des gens gentils, pacifiques... qui ne cherchent pas à attaquer nommément les médecins mais juste à les avertir : *médecins du Conseil de l'Ordre, vous êtes des assassins, et ça ne peut pas durer. Arrêtez avant qu'ils ne soient trop tard !*

**Et le Préfet y est allé de sa missive, en collaboration avec l'ARS, le Conseil de l'Ordre... et tous les vaccineurs fous !**



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Avignon, le 26 septembre 2021

SOUTIEN DU PRÉFET DE VAUCLUSE ET DE L'ARS PACA AU CONSEIL DE L'ORDRE DES MÉDECINS À LA SUITE DE LA DÉGRADATION DES LOCAUX DE LA SECTION DÉPARTEMENTALE DE VAUCLUSE LE 25 SEPTEMBRE 2021.

Le samedi 25 septembre, en fin de matinée, les locaux du Conseil départemental de l'Ordre des médecins de Vaucluse ont été vandalisés : de nombreuses traces de peinture rouge sur les façades du bâtiment sont à déplorer. Il n'y a pas eu toutefois d'intrusion à l'intérieur des locaux. Les forces de police ont été saisies et une enquête judiciaire est actuellement en cours.

Le préfet de Vaucluse, Bertrand GAUME, et le directeur de la délégation départementale de Vaucluse de l'ARS PACA, Loïc SOURIAU, apportent leur plein soutien au Conseil de l'Ordre des médecins et condamnent fermement ces actes inacceptables de violence et d'intimidation. Ces derniers s'inscrivent dans un contexte de montée des actes délictueux commis par des personnes anti-vaccin et anti pass sanitaire à l'encontre des professionnels de santé, de leurs établissements et des équipes mobiles de vaccination, dans le but, notamment, de nuire au bon déroulement de la campagne de vaccination.

Le préfet de Vaucluse rappelle que la vaccination permet de faire baisser la mortalité et de réduire les formes graves de la maladie. Les médecins et l'ensemble des personnels de santé sont pleinement engagés dans la lutte contre la pandémie et œuvrent au quotidien pour le retour à une vie normale. Ils méritent le plus grand respect.



Ils en profitent évidemment pour faire de la pub pour le vaccin, au mépris de tous les éléments qui, en France comme en Israël, montrent que la vaccination n'empêche ni transmission ni contamination et qu'il n'est même pas sûr qu'elle empêche les cas graves. ..

**On sent qu'ils sont touchés au coeur : nous, médecins sérieux, ayant pignon sur rue, obéissants, zélés, petits caniches de Macron, on ne nous respecte plus ? Certes on ne respecte pas le serment d'Hippocrate puisque on fait mourir du vaccin des centaines de personnes, on en rend handicapés**

*des milliers d'autres... mais ce sont des dégâts collatéraux, pour le bien, soi-disant des plus vieux, des plus fragiles... qui ont de toutes manières une espérance de vie réduite... Mais ça ne nous dérange pas d'utiliser des gosses de 12 à 18 ans comme cobayes et bientôt sans doute les autres à partir de 6 mois !*